



## **EMERGENCE SE DOTE D'UN CADRE DU REPORTING ESG POUR SUIVRE LES PROGRES DES SOCIETES DE GESTION ACCELEREES EN MATIERE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE**

**Paris, le 29 octobre 2024 - Emergence, le fonds de la place financière de Paris dédié à l'accélération des sociétés de gestion entrepreneuriales les plus talentueuses et innovantes, annonce la publication sur son site internet<sup>1</sup> de son « Cadre de reporting ESG ». Ce document de référence s'adresse aux gestions accélérées ou candidates à une accélération par Emergence.**

Ce cadre liste une soixantaine d'indicateurs extra-financiers qui ont fait l'objet d'un consensus entre les 17 grands investisseurs institutionnels actionnaires d'Emergence. Ils concernent les sociétés de gestion accélérées et leurs fonds sélectionnés. Ces indicateurs sont ensuite consolidés au niveau de chaque compartiment de la Sicav. Non exhaustifs, ils forment un socle minimum d'informations ESG pertinentes, souhaitées par les investisseurs pour leurs propres besoins de reportings.

### **Un cadre pour encourager les meilleures pratiques extra-financières**

Ce nouveau cadre vise à évaluer dans la durée l'engagement et les pratiques extra-financières des sociétés de gestion, et à suivre l'alignement des fonds accélérés sur leurs objectifs en termes de transition climatique, de préservation de la biodiversité, de progrès social et de respect des droits humains et de gouvernance.

Il marque une nouvelle étape structurante dans l'accompagnement qu'Emergence fournit aux sociétés de gestion entrepreneuriales pour les inciter, dans une démarche de progrès, à adopter les meilleures pratiques en matière d'investissement durable et responsable.

Cette nouvelle initiative s'inscrit dans le prolongement du « Guide ISR » publié en 2021, qui exposait les raisons, les bénéfices et les défis d'une démarche ISR, et de la « Politique ESG » adoptée en 2022, qui précisait les critères ESG retenus par Emergence pour ses investissements responsables.

### **Des indicateurs pour suivre la cohérence des trajectoires sur les engagements durables des sociétés de gestion et de leurs stratégies d'investissement**

Les indicateurs extra-financiers qualitatifs ou quantitatifs retenus s'appuient sur des données suffisamment disponibles et homogènes pour être directement interprétées et exploitées par les investisseurs institutionnels. Ils donnent des indications sur la démarche RSE des sociétés de gestion et sur l'application pratique des orientations ESG des fonds accélérés sur chacun des trois piliers.

---

<sup>1</sup> : <https://emergence-acceleration.com/wp-content/uploads/EMERGENCE-INDICATEURS-DE-REPORTING-ESG-102024.pdf>

Les sociétés de gestion accélérées devront fournir ce reporting au moins sur une base annuelle, en précisant les sources des données utilisées et les taux de couverture pour identifier la part des informations non encore disponibles sur les mesures quantitatives. L'intérêt étant de suivre dans le temps les progrès réalisés par les sociétés de gestion et leurs fonds.

NewAlpha AM, en tant que déléataire de la gestion financière des compartiments actuels d'Emergence, accompagnera les sociétés de gestion dans la mise en oeuvre de ce cadre et consolidera les informations au niveau des compartiments en procédant à une transposition des portefeuilles des fonds sous-jacents.

**Karine Leymarie** (MAIF), Présidente de la Commission ESG d'Emergence, qui a piloté l'élaboration de son cadre du reporting ESG précise : « *Les travaux menés ont permis d'identifier les indicateurs extra-financiers que les investisseurs institutionnels d'Emergence ont estimé collectivement être les plus pertinents, tout en prenant en considération les ressources plus limitées des sociétés de gestion entrepreneuriales. Cette base de reporting va favoriser une restitution plus transparente de leurs pratiques responsables et un suivi de la cohérence de leurs stratégies d'investissement au regard des objectifs ESG qu'elles se sont fixées.* »

**Sabine Castellan Poquet** (MACIF), Présidente d'Emergence, ajoute : « *Ce cadre du reporting ESG vient utilement compléter la démarche durable initiée par Emergence depuis 2021 et confirme notre volonté d'accompagner avec pragmatisme les sociétés de gestion entrepreneuriales dans la prise en compte du sujet complexe et en constante évolution de la finance durable. Il répond aussi aux besoins des investisseurs institutionnels de disposer d'informations extra-financières directement exploitables et alignées avec nos engagements dans le développement durable et responsable.* »

## **CONTACTS**

### **RELATIONS PRESSE**

toBnext

Antoinette DARPY

+33 (0)6 72 95 07 92, [adarpy@tobnext.com](mailto:adarpy@tobnext.com)

### **EMERGENCE**

Bertrand du GUERNY, Directeur Général

+33 (0)6 88 36 05 60, [b.du\\_querny@emergence-acceleration.com](mailto:b.du_querny@emergence-acceleration.com)

## **A propos d'Emergence**

La SICAV Emergence est le 1er fonds d'accélération de la Place financière de Paris. Son objectif est de confier des capitaux à gérer à des sociétés de gestion entrepreneuriales françaises ou européennes, talentueuses et innovantes, afin d'accélérer leur développement et de favoriser leur visibilité auprès des grands investisseurs institutionnels. Avec l'appui de son gérant financier déléataire NewAlpha AM, Emergence investit au moins 5 ans dans des fonds performants et différenciants afin de les aider à franchir le cap des 100 millions d'euros d'encours et desserrer les contraintes institutionnelles ou réglementaires (ratios d'emprise). Depuis sa création début 2012, la SICAV Emergence a lancé six compartiments : Performance Absolue et Performance Absolue II (307 M€), Actions I (200 M€), Actions II (320 M€), Europe (221 M€), et techs for good (150 M€). Plus de 40 fonds ont été accélérés alors que leur taille moyenne était de 51 M€ avant investissement. Au premier semestre 2024, 14 sociétés de gestion sont en partenariat actif avec Emergence dont le tour de table réunit 17 grands investisseurs institutionnels. Par sa contribution active à l'essor des talents dans la gestion entrepreneuriale, Emergence est devenu un atout reconnu qui renforce l'attractivité de la place financière de Paris et son positionnement comme hub incontournable de la gestion d'actifs dans l'Union Européenne post-Brexit.

<https://www.emergence-acceleration.com>